

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**D2023-04 | Salle Charlemagne – Tarifs de location**

**SEANCE DU 26 JANVIER 2023**

à 18h00 en la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Didier LATHUILLE, maire.

Date de la convocation : 20 janvier 2023

Présents : Didier LATHUILLE, Yvette FAVRE-LORRAINE, Jean-Luc VINDRET, Dominique MASSON, Jean-Paul BARNIER, Olivier DUREZ, Béatrice COLLOMB-CLERC, Cécile BASTARD-ROSSET, Carole CLEMENT, Joanny ROCHET et Véronique FONTAINE formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Danièle CARTERON (pouvoir à Yvette FAVRE-LORRAINE), André FAVRE-LORRAINE, Corinne BESCHE (pouvoir à Dominique MASSON) et Christophe BLANCHET-NICOUD (pouvoir à Joanny ROCHET)

Secrétaire de séance : Carole CLEMENT

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'espace Saint-Jean compte une salle exposition attenante aux nouveaux bureaux de l'Office de tourisme. Cette salle, dénommée salle Charlemagne et d'une superficie de 69m<sup>2</sup>, a vocation à servir d'annexe à l'Office de tourisme pour l'organisation d'activités et d'évènements mais aussi à recevoir des expositions.

Par délibération en date du 26 décembre 2022, des tarifs ont été fixés.

Il convient d'ajouter un forfait de location de 5 jours consécutifs à 350 € et de préciser que la location aux associations Saint-Jeandines dans le cadre d'expositions ou de promotion de leurs activités (sans que cela ne génère de vente) est accordée à titre gracieux.

Vu la délibération n°D2022-82 du 26 décembre 2022,

Ainsi, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

- **Adopte** la modification tarifaire présentée,
- **Prend acte** des nouveaux tarifs pour la location de la salle Charlemagne :

5 heures consécutives	12 heures consécutives	Forfait 5 jours consécutifs	Forfait 7 jours consécutifs
90 €	150 €	350 €	500 €
Caution 500 €			

- **Précise** que la location aux associations Saint-Jeandines est gratuite (à la condition qu'aucune vente n'ait lieu sur place).

La secrétaire de séance,  
Carole CLEMENT



Saint-Jean-de-Sixt, le 31 janvier 2023

Le Maire,  
Didier LATHUILLE

